

Communiqué de presse

Embargo: 17.7.2024, 8h30

07 Agriculture et sylviculture

Statistique forestière suisse 2023

Le volume de bois récolté en Suisse a baissé de 6% en 2023

En 2023, 4,9 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés en Suisse, ce qui correspond à une baisse de près de 6% par rapport à l'année précédente. La récolte a sensiblement diminué pour le bois de grumes (-12%), tout comme pour le bois d'industrie (-1%) et le bois-énergie sous forme de bûches (-5%). La croissance s'est en revanche poursuivie (+5%) pour l'autre assortiment de bois-énergie (plaquettes), un produit qui gagne en importance et correspond aujourd'hui à quelque 30% du volume de bois récolté. La part du bois-énergie a doublé au cours des vingt dernières années. Ces données sont tirées de la statistique forestière établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La récolte de bois dans les forêts suisses a baissé pour la première fois depuis 2019, après quatre années de croissance constante. Le volume récolté en 2023 a ainsi atteint 4,9 millions de mètres cubes, soit une diminution d'environ 0,3 million de mètres cubes ou 6% par rapport à l'année précédente. Le recul de la demande a joué un rôle important dans cette évolution.

La baisse en 2023 a été particulièrement marquée pour le bois de grumes (bois de sciage): le volume de 2,2 millions de mètres cubes équivaut à une diminution de 12% par rapport à 2022. Ce fléchissement est dû essentiellement à la diminution de la demande et en conséquence à des prix du bois plus bas. La baisse de la récolte a été observée en particulier dans les forêts privées. Toutes les zones forestières sont concernées, à l'exception du versant sud des Alpes. Le recul le plus faible a été enregistré dans les Alpes. Jusqu'en 2018, le bois de grumes constituait plus de la moitié du volume récolté. En 2023, sa part n'atteignait plus que 46%. Une baisse qui a profité au bois-énergie.

Les cantons forestiers plutôt réservés pour l'offre de grumes

La récolte a diminué dans les plus grands cantons en termes de surface forestière: Berne (-14%), Zurich (-9%), le Valais (-9%), Saint-Gall (-5%), Argovie (-3%) et les Grisons (-1%). Le Tessin (+4%) et le canton de Vaud (+9%) ont fait exception. Malgré des différences notables entre les cantons, la majorité d'entre eux ont réduit leur offre de grumes. L'année 2023 a été marquée par des périodes de sécheresse et des tempêtes locales extrêmes, qui ont entraîné de nombreuses exploitations forcées. En conséquence, bien des coupes planifiées ont été reportées afin d'éviter une surcharge du marché.

Les cinq cantons qui ont récolté les plus grandes quantités de bois – Berne (0,91 million de m³), Zurich (0,44 million de m³), Vaud (0,44 million de m³), les Grisons (0,37 million de m³) et Argovie (0,36 million de m³) – ont produit ensemble plus de la moitié (52%) de toute la récolte en 2023. Ces cantons couvrent 48% des surfaces forestières suisses.

Diminution de la récolte de résineux

En 2023, la récolte de bois dans les forêts suisses s'est composée de 3,2 millions de mètres cubes de résineux et de 1,7 million de mètres cubes de feuillus, soit deux tiers de résineux (65%) et un tiers de feuillus (35%). Ce rapport a légèrement évolué en faveur des feuillus par rapport à 2022 (respectivement 67% et 33%). Si le volume des feuillus n'a pratiquement pas changé par rapport à 2022, celui des résineux a diminué de 8%, recul observé surtout dans les Préalpes et sur le Plateau. Plus de la moitié des résineux (59%) ont été récoltés sur le Plateau (32%) et dans les Préalpes (27%). Quant aux feuillus, un peu plus des trois quarts (76%) ont servi à des fins énergétiques. Leur part dans le bois-énergie sous forme de plaquettes a continué d'augmenter pour atteindre 54% en 2023.

Le volume de bois d'industrie a aussi diminué légèrement (-1%), sa part dans la récolte totale de bois se chiffrant à 10%. Cet assortiment était principalement constitué de résineux (62%).

Demande persistante de bois-énergie sous forme de plaquettes

La récolte de bois-énergie continue de croître. Les 2,1 millions de mètres cubes de bois-énergie récoltés en 2023 ont représenté 44% du volume total récolté, soit une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente. Le bois-énergie se plaçait donc presque à égalité avec le bois de grumes, qui représentait encore 46% de la récolte. La part du bois-énergie dans le volume global a doublé au cours des deux dernières décennies.

La demande en bois-énergie a crû ces dernières années en raison d'une série de facteurs tels que la crise énergétique, la guerre en Ukraine, le changement climatique et la promotion des énergies renouvelables (notamment des installations de chauffage à bois).

Une comparaison des deux assortiments de bois-énergie révèle une diminution de 5% du bois de bûches par rapport à 2022 et, à l'inverse, une augmentation de 5% pour les plaquettes, qui ont atteint un volume de 1,4 million de mètres cubes. Cette évolution reflète la demande des nombreuses installations situées surtout dans les régions forestières du Jura (+9%), du Plateau (+4%) et des Préalpes (+5%).

Les propriétaires privés moins enclins à exploiter

En Suisse, 71% de la surface forestière est en mains publiques, alors que les 29% restants sont gérés par des particuliers. En 2022, les coupes dans les forêts privées avaient augmenté en raison de la hausse des prix du bois. Le volume récolté a diminué de 232 300 mètres cubes (14%) en 2023, surtout pour le bois de grumes, dont le prix ne s'est pas maintenu. Seul l'assortiment de bois-énergie sous forme de plaquettes a augmenté de 3 points de pourcentage pour atteindre 24%. Les zones forestières qui ont enregistré les plus grands changements sont le Jura (-75 700 m³), le Plateau (-67 600 m³) et les Préalpes (-86 000 m³). Dans les forêts publiques, les coupes n'ont que peu varié (-2%) et ont atteint un volume de 3,2 millions de mètres cubes. En l'occurrence, c'est également l'assortiment bois-énergie (plaquettes) qui a connu une augmentation par rapport à 2022, dans la même proportion que chez les privés, répondant ainsi à la demande persistante.

Légère détérioration de la situation financière des exploitations forestières

Les 640 exploitations forestières actives en Suisse en 2023 ont enregistré des recettes de 598 millions de francs, tandis que leurs dépenses se sont élevées à 618 millions de francs. Le déficit avoisine 20 millions de francs (2022: 18 mio fr.). Si les exploitations forestières du Plateau, des Alpes et du versant sud des Alpes ont à nouveau accusé des pertes, celles de l'Arc jurassien ont au contraire affiché un bilan réjouissant, dégageant des bénéfices de 2,5 millions de francs au total; quant aux exploitations des Préalpes, elles ont clôturé l'exercice sur des chiffres équilibrés. Toutefois, ce résultat représente une détérioration par rapport à 2022.

Renseignements

Isabelle Gambetta, OFS, section Structure et analyses économiques,
tél.: +41 58 485 68 20, e-mail: isabelle.gambetta@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Matthias Biolley, OFEV, section Économie forestière et industrie du bois,
tél.: +41 58 485 08 69, e-mail: matthias.biolley@bafu.admin.ch

Offre en ligne

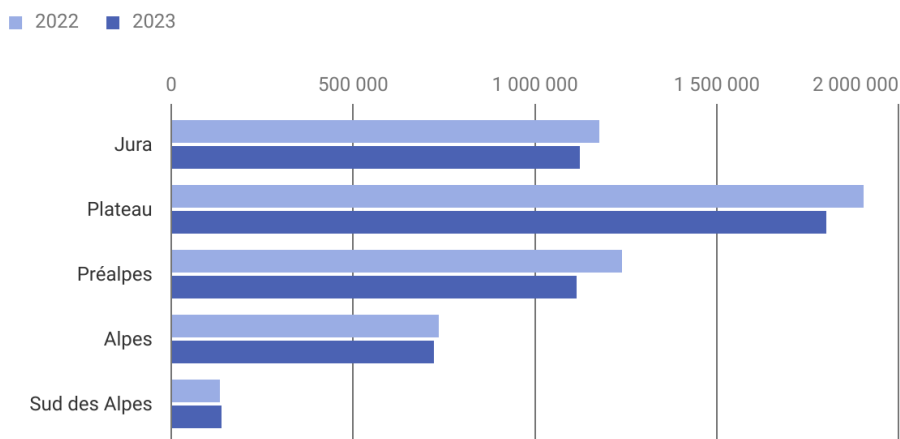
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0394
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Un accès privilégié à ce communiqué a été accordé à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et à ForêtSuisse cinq jours avant l'embargo.

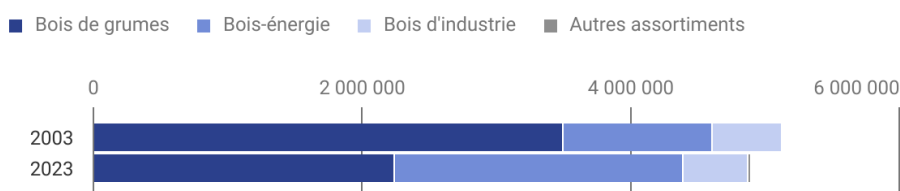
Récolte de bois en Suisse en m³



État des données: 17.07.2024
Source: OFS – Statistique forestière

gr-f-07.03.04-3
© OFS 2024

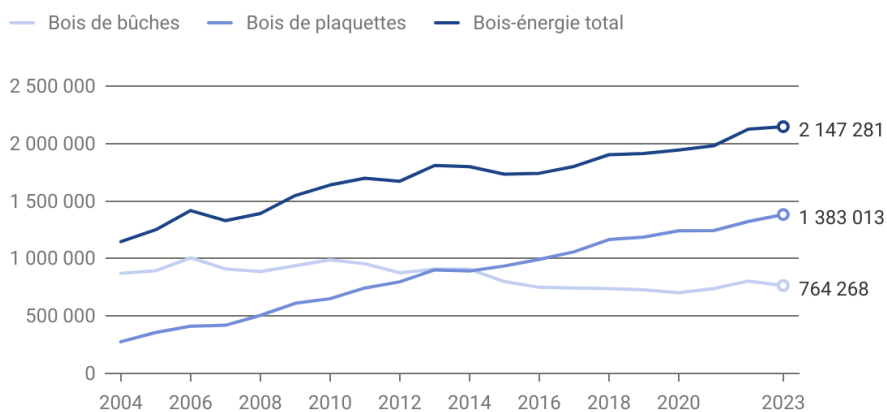
Évolution de la récolte de bois par assortiment en m³



État des données: 17.07.2024
Source: OFS – Statistique forestière

gr-f-07.03.04-4
© OFS 2024

Évolution du bois-énergie en m³



Une ventilation du bois-énergie entre «bois de bûches» et «bois de plaquettes» est effectuée depuis 2004.

État des données: 17.07.2024
Source: OFS – Statistique forestière

gr-f-07.03.04-5
© OFS 2024